

# RÈGLEMENT DE LA COURSE DU SOUFFLE AU PARC DE SCEAUX

## **Préambule**

La Course du Souffle au parc de Sceaux est un événement de sport solidaire, organisé dans le cadre des Virades de l'Espoir et destiné à collecter des fonds pour l'association Vaincre la Mucoviscidose. L'organisateur garantit le reversement de 100% des frais d'inscription collectés à cette association.

L'édition 2020 de la Course, prévue le 27 septembre 2020, voit son déroulement profondément modifié du fait des risques liés au Covid-19 et des recommandations publiées le 21 juillet par la Fédération Française d'Athlétisme :

- Deux des épreuves de course (le 10 km et le 5 km) sont maintenues mais transformées en courses virtuelles (dites « connectées ») à allure libre.
- Les autres épreuves (course enfant de 1,5 km, joggings, marche) sont annulées.

Le présent règlement prend en compte la nouvelle configuration de l'événement. Il annule et remplace le précédent.

Les participants déjà inscrits (sur le site du prestataire Espace Compétition ou par courrier) à la date de mise en œuvre du nouveau dispositif se verront proposer de nouvelles formes de participation à l'événement, ou le remboursement de leurs frais d'inscription, ou leur transformation en don.

## **Courses connectées**

Déroulement :

- Au moment qui lui convient entre le samedi 19 septembre et le dimanche 27 septembre jusqu'à 16H, chaque participant court la distance pour laquelle il s'est inscrit (10 km ou 5 km) sur le parcours de son choix. Il estime lui-même cette distance et opère son propre chronométrage.
- Il enregistre ensuite le temps réalisé sur le site du prestataire ProTiming grâce au lien html individuel reçu lors de l'inscription. La fourniture des données GPS est obligatoire pour pouvoir être classés dans les 20 premiers.
- ProTiming tiendra en temps réel un classement provisoire, consultable, sur toute la période de la course. Ce classement deviendra définitif le dimanche 27 septembre à 17H.

Inscriptions :

- Elles sont reçues sur le site ProTiming jusqu'au dimanche 27 septembre 16H.

- Tarifs : 16 € pour le 10 km, 11 € pour le 5 km ; et limités à 7 € pour les mineurs.
- Conditions d'âge (réglementation FFA) :
  - pour le 10 km : être né en 2004 et avant
  - pour le 5 km : être né en 2006 et avant
- L'inscription implique acceptation de la charte de participation liée au contexte sanitaire (en annexe).
- Les inscrits reçoivent par voie électronique un dossard téléchargeable. Le port du dossard pendant la course est souhaitable mais n'est pas requis.

#### Résultats :

- L'organisateur établira pour chacune des deux courses (10 km et 5 km) un classement général, ainsi qu'un classement individuel distinct pour les femmes et les hommes.  
*Rappel* : un classement dans les 20 premiers implique la fourniture des données GPS.
- L'organisateur établira un classement par équipe (challenge du nombre) en fonction du nombre des inscrits par équipe sur l'ensemble des deux épreuves.  
*Attention* : le fait d'appartenir à une équipe n'autorise pas à courir en groupe.
- Les résultats définitifs seront publiés à 17H sur les sites de ProTiming et de la Virade.
- Après l'annonce et la publication des résultats, chaque participant recevra par voie électronique un diplôme de participation.

#### Responsabilité de l'organisateur

- L'organisateur ne peut en aucun cas être tenue responsable en cas d'accident, ou de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante.
- L'organisateur a proposé à titre indicatif de parcours deux boucles de 5 km à l'intérieur du parc de Sceaux, dûment mesurées par ses soins. Mais en tout état de cause, la responsabilité de la distance parcourue justifiant les résultats chronométriques communiqués à ProTiming pour l'établissement du classement reste du seul ressort des participants.

ANNEXE

**CHARTRE DE PARTICIPATION**  
**À LA COURSE du SOUFFLE au PARC DE SCEAUX**  
**27 SEPTEMBRE 2020**  
**CONNECTÉE**

En s'inscrivant à l'une des épreuves, le participant s'engage à :

- Respecter les règles sanitaires en vigueur : courir seul ou s'assurer d'une distanciation de 10 mètres entre les coureurs ;
- Privilégier des circuits peu fréquentés ou des heures creuses ;
- Ne pas courir s'il présente ou a présenté au cours des 14 derniers jours des symptômes s'apparentant à ceux du Covid-19 ;
- Respecter la réglementation de la FFA concernant les limites de distance en fonction de l'âge ;
- Participer dans un esprit de fairplay en parcourant de manière précise la distance choisie, et en transmettant au prestataire responsable du classement (ProTiming) un résultat chronométrique exact ;
- Adopter un comportement respectueux du code de la route, ainsi que de l'environnement (espaces urbains ou espaces naturels).

Merci pour votre participation.